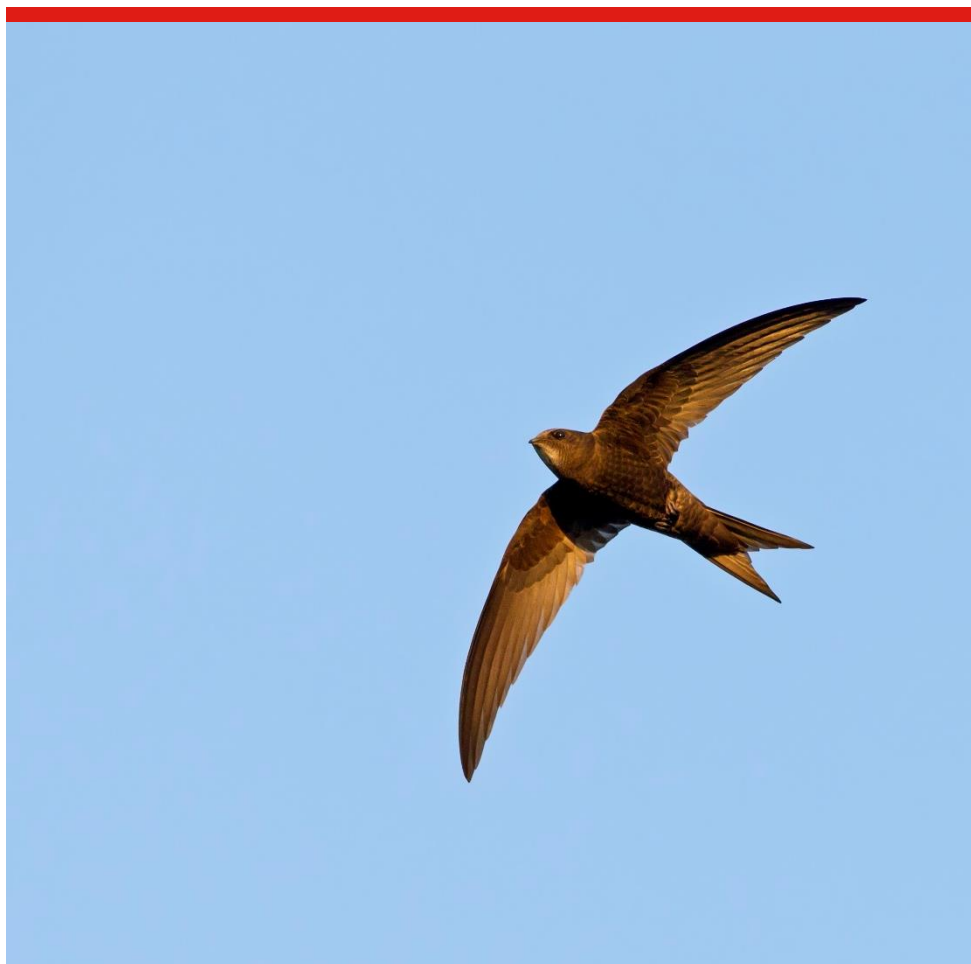




VOGELWARTE.CH



INSTRUCTIONS POUR UN INVENTAIRE DES SITES DE MARTINETS NOIRS

Inventaire des martinets noirs

1 L'inventaire nicheurs en bâtiments

L'inventaire des nicheurs en bâtiments est un instrument central dans la protection et la conservation des hirondelles et des martinets. Ces oiseaux nichent essentiellement dans les bâtiments et sont fidèles à leur site de nidification durant des décennies. De nombreux sites disparaissent chaque année lors de rénovations ou de démolitions de bâtiments vétustes. C'est l'une des raisons qui justifie l'inscription de la plupart des espèces d'hirondelles et de martinets – parmi lesquelles le martinet noir - comme quasi menacées dans la liste rouge suisse, et comme espèce prioritaire pour des mesures de conservation ciblées. Un inventaire localisant précisément les sites de reproduction des nicheurs en bâtiments est un instrument indispensable à leur maintien.

La Station ornithologique suisse met à disposition un outil de saisie en ligne (PopMon) et un portail de visualisation des données (Web-GIS), comme instruments de protection et de conservation des hirondelles et des martinets.

Plus d'informations sur le projet Protection des nicheurs en bâtiments ici :

www.vogelwarte.ch/fr/protection-des-nicheurs-en-batiments/

1.1 Qu'est-ce qu'un inventaire ?

Nous considérons un inventaire comme un recensement systématique des sites de nidification pour une localité (code postal), c'est-à-dire qui répond aux critères suivants :

1. tous les sites de nidification de martinets noirs connus des années précédentes doivent avoir été contrôlés ;
2. l'ensemble de la surface de la localité présentant un potentiel pour l'espèce doit avoir été prospectée au moins deux fois dans la saison.

Les sites de nidification ne sont pas statiques. Certains ont été abandonnés ou ont disparus, d'autres apparaissent. Un inventaire n'est jamais exhaustif et cela est particulièrement vrai pour le martinet noir. Après un inventaire systématique, il vaut la peine de poursuivre les prospections les années suivantes.

Pour rester actuel, un inventaire devrait être renouvelé tous les cinq ans.

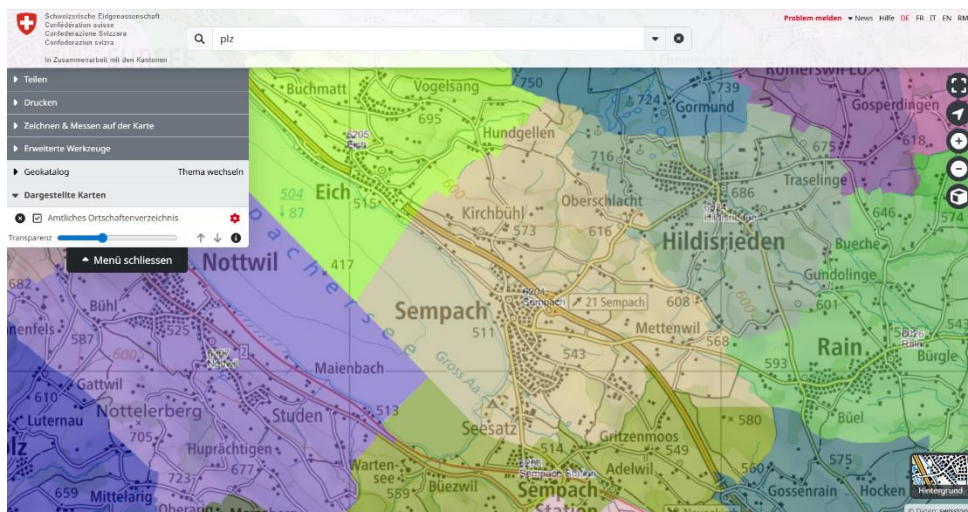


Fig. 1 Site map.geo.admin.ch où les périmètres des localités et codes postaux peuvent être consultés. © Swisstopo.

1.2 Les premiers pas

Souhaites-tu réaliser un inventaire et saisir les données dans PopMon ? Alors contacte-nous à delichon@vogelwarte.ch. Tu bénéficieras d'un accès à PopMon et recevras les informations sur le mode de saisie. Pour commencer un inventaire, aucune connaissance préliminaire particulière n'est nécessaire. Le principal est la motivation et la patience. Une expérience préalable avec le comportement de l'espèce aide toutefois à découvrir les sites de nidification. Comme matériel, une paire de jumelles suffit pour les recensements.

1.3 Clôture des recensements

Une fois les recensements terminés et sitôt que toutes les données sont saisies dans PopMon, il est important de le signaler à delichon@vogelwarte.ch.

Les inventaires systématiques représentent une plus-value importante pour les données. Cependant, ce n'est pas grave si un inventaire annoncé n'a pas pu couvrir l'ensemble de la localité. Les données sont malgré tout précieuses et l'inventaire peut être complété l'année suivante.

Nous nous réjouissons des nombreux inventaires systématiques réalisés. Les observations isolées ou des inventaires partiels représentent aussi des contributions importantes.

2 Déroulement du recensement

2.1 Données à saisir

Lors d'un inventaire, chaque site documenté doit contenir les données suivantes :

- » Date.
- » Code postal et localité.
- » Bâtiment : EGID et adresse (le registre des bâtiments sert de référence comme unité de localisation).
- » Espèce.
- » Unités de comptage : Nombre total de cavités naturelles, nombre total de nichoirs et l'occupation de chacun de ces types de nids.
- » En complément pour les martinets : nombre de cavités inspectées (sans entrée).

2.2 Déroulement

Le recensement des sites de nidification et du nombre de couples est une tâche coûteuse en temps. La présence des martinets en été est manifeste, grâce à leurs rondes sonores. Leurs nids, cachés dans nos bâtiments, ne sont visibles depuis l'extérieur que par des anfractuosités discrètes. Même lors du nourrissage des jeunes, la fréquence des visites des parents au nid n'est pas élevée. Afin de maintenir l'effort dans un cadre raisonnable, nous recommandons une approche en deux étapes :

a. Inventaire systématique, par localité, des sites occupés

- » **Saison** : La période d'observation s'étend du 15 mai au 20 juillet (saison de nidification).
- » **Nombre de visites** : Un inventaire systématique doit comprendre au moins deux visites pour l'ensemble de la localité. Au moins une visite doit se dérouler après le 15 juin, lors du nourrissage des jeunes. Les deux visites doivent être espacées d'au moins deux semaines.
- » **Heures d'observation** : Le matin, à partir de 30 minutes après le lever de soleil (pour autant que la température soit convenable – voir ci-dessous) jusqu'à 13 h ou dans les deux dernières heures avant le crépuscule, jusqu'à l'obscurité.
- » **Météo** : Préférer des conditions atmosphériques favorables : peu ou pas de précipitation ($< 2\text{-}3\text{ mm}$), température douce ($\geq 14^\circ\text{C}$), vent faible ($\leq 5\text{ km/h}$).
- » Pour chaque site, compter et saisir le total des nids en cavités et / ou le nombre de nichoirs. Pour chaque type de nid, l'occupation doit aussi être saisie. Une cavité est considérée comme occupée dès qu'un martinet s'y introduit complètement.

- » Les cavités naturelles sont parfois difficiles à voir. En cas d'incertitude quand toutes ne peuvent pas être vérifiées, on peut reporter le nombre de cavités comptées comme un minimum (voir instruction PopMon).
- » Lorsqu'un martinet s'accroche à une entrée de cavité ou montre un intérêt ciblé en inspectant en vol un site potentiel de nidification (= site suspecté), une observation est à saisir dans PopMon comme **cavités inspectées** (sans entrée).
- » Lors d'un inventaire systématique, tous les **sites connus** pour avoir été occupés par le passé méritent d'être contrôlés. La localisation de ces sites est accessible via le portail de la Station ornithologique (<https://webgis.vogelwarte.ch>).
- » Durée d'observation pour confirmer les sites connus : nous recommandons une observation de 20 minutes afin de vérifier l'occupation de chaque site connu d'années précédentes. Si l'occupation ne peut pas être confirmée, saisir une donnée d'occupation « inconnue ». Une absence ne peut être saisie que lorsqu'une raison manifeste l'explique (par exemple bâtiment détruit ou nichoirs supprimés). Dans ce cas, inscrire les raisons suspectées dans le champ remarque de PopMon.
- » Attention, on compte le nombre de cavités occupées et pas le nombre d'individus en vol dans les alentours.



Fig. 2. Les martinets noirs occupent fréquemment des cavités discrètes qu'ils ne visitent que dans des intervalles espacés (© Mathias Schäf).

b. Comptage du nombre de couples par site (là où un comptage n'a pas été possible lors des recensements)

- » **Saison:** entre le 15 juin et le 10 juillet (période de nourrissage des jeunes).
- » **Heures d'observation :** 15 minutes avant le coucher de soleil jusqu'à l'obscurité.
- » **Durée d'observation par site :** Au moins les 45 dernières minutes avant l'obscurité (conseil : surveiller de préférence toutes les façades).
- » Lorsque, dans ces conditions, aucune présence ne peut être attestée sur un site occupé par le passé, une observation d'absence peut être saisie, et non pas « inconnu », comme expliqué précédemment, lors des recensements d'inventaires.

COMPRENDRE LES MARTINETS NOIRS

Quelques connaissances de base de la biologie des martinets noirs aident à comprendre leurs comportements et à trouver les sites de nidification. Ils montrent des activités très distinctes dans le cours de la saison. Le pic des activités intervient entre le 15 juin et le 10 juillet, lors du nourrissage des jeunes. Le comportement évolue aussi dans le cours de la journée. Les immatures sont très actifs en matinée, alors que les adultes montrent une fréquence de nourrissage maximale en soirée.

L'arrivée des martinets noirs est échelonnée par classes d'âge :

Mi-avril à mi-mai : Une première vague de martinets noirs arrive en Suisse vers mi-avril. Elle comprend les adultes expérimentés qui occupent leurs sites de nidification traditionnels. Les arrivées de ces oiseaux sont souvent discrètes, sans grande effusion.

Mi-mai à mi-juin : La deuxième vague est constituée de nicheurs potentiels dans leur 2^e et 3^e année. Ils recherchent un partenaire et une cavité où nicher, ce qui rend leur comportement plus visible.

Dès mi-juin : Les oiseaux âgés d'un an arrivent lors d'une troisième vague. Ils ne se reproduisent pas encore, mais montrent déjà un intérêt pour les sites de nidification.

Les deux derniers groupes constituent majoritairement les troupes souvent bruyantes et bien visibles, qui évoluent dans les environs des sites de nidification. Lorsqu'ils interrompent leurs rondes sonores, ils prennent le temps d'inspecter des sites de nidification. Ces oiseaux représentent ainsi une aide précieuse pour orienter les recherches :

- » Les immatures volent souvent de manière ciblée vers des cavités ou les effleurent en passant. Leur comportement représente ainsi des indices très probants. Des oiseaux volant haut peuvent en revanche être ignorés.
- » Les vols d'accès ciblés vers les bâtiments indiquent des sites potentiels de nidification.
- » Des martinets noirs qui s'introduisent dans une cavité indiquent clairement un site de nidification.

2.3 Recenser les martinets à ventre blanc

Par endroits, des sites de nidification de martinets à ventre blanc peuvent être découverts lors des recensements de martinets noirs. Il vaut la peine d'y être attentif. La période de recensement des martinets noirs couvre en grande partie aussi celle des martinets à ventre blanc.

Les martinets à ventre blanc nichent de préférence sur des bâtiments élevés. Au contraire des martinets noirs, plusieurs couples de cette espèce peuvent occuper un même espace en s'y introduisant par la même entrée de cavité. Le comptage de cavités visitées ne correspond dès lors pas toujours au nombre de couples occupant le site. Un tel comptage utilisé comme estimation d'occupation doit être compris comme un minimum. Le nombre de couples peut être estimé par la taille des groupes survolant la colonie. Les sites de nidification peuvent être découverts en relevant des traces de fientes souvent bien visibles sur le sol.

Les martinets à ventre blanc sont des « lève-tard » et quittent souvent la colonie qu'environ 2 ½ heures après le lever du soleil. Les visites à la colonie sont en journée peu fréquentes, même lors du nourrissage des jeunes. Ils ne reviennent en groupe souvent que le soir venu. Ils sont alors très bruyants et les bâtiments occupés peuvent être alors facilement découverts. C'est le moment où l'effectif nicheur peut être estimé avec une relativement bonne fiabilité. Il est souvent difficile de distinguer un site de nidification d'un dortoir. Les sites de nidification sont aussi visités lors de la journée, alors que les oiseaux n'accèdent au dortoir normalement que pour la nuit.



Fig. 3 Martinets à ventre blanc en vol. Le ventre blanc les distingue des martinets noirs (© Marcel Burkhardt).

2.4 Recenser les martinets pâles

L'effectif nicheur suisse de martinet pâle augmente. Cette espèce est difficile à différencier du martinet noir. Une bonne connaissance du cri (souvent le premier indice de présence de l'espèce) et de l'apparence sont nécessaires à l'identification du martinet pâle.

Puisqu'une importante proportion des couples effectue une deuxième nichée, les martinets pâles séjournent plus longtemps dans les sites de nidification. Un martinet accédant à un nid durant la deuxième moitié d'août pourrait bien être un martinet pâle. Une observation détaillée est dans ce cas recommandée afin de certifier l'identification de l'oiseau.

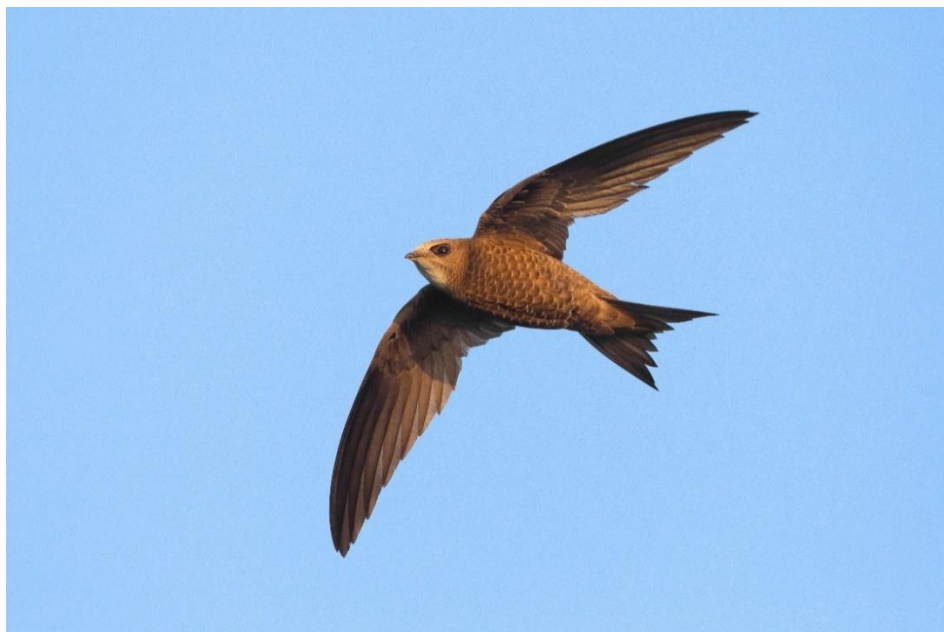


Fig. 4 Martinet pâle en vol (© Daniele Occhiato)

IMPRESSUM

Copyright et source

*Station ornithologique suisse
Seerose 1
6204 Sempach
T 041 462 97 00*

© 2026, Station ornithologique suisse —
Inventaire des martinets noirs

Contact

delichon@vogelwarte.ch

Auteurs

*Merline Roth
Jacques Laesser
Bertrand Posse*

Photo de couverture

Mathias Schäf

*D'autres informations sur les ni-
cheurs en bâtiment peuvent être
trouvées ici :*

